



Destinataires :

Groupements Sportifs Affiliés

Comité Départementaux

Ligues Régionales

Choisy le Roi, mardi 7 mars 2023

Objet : Ouverture des inscriptions pour les sessions 2023/2024 des BP JEPS DEJEPS et DESJEPS

Mesdames les Présidentes,

Messieurs les Présidents,

La courbe croissante du nombre de nos licenciés semble se confirmer pour cette saison 2022/2023. Nos pratiques se diversifient, et les besoins d'encadrement dans les clubs sont importants. Dans ce contexte, le pôle formation professionnalisation finalisait il y a presque un an la rédaction des habilitations des 3 diplômes d'Etat, BPJEPS-DEJEPS-DESJEPS.

La professionnalisation de notre encadrement technique et pédagogique est une pierre angulaire qui doit permettre à chacune de nos structures d'améliorer ses capacités d'accueil, d'accompagnement des licenciés dans leur pratique sportive, et de poursuivre leur structuration. Les 3 premières promotions se dirigent vers la période de certification, avec nous l'espérons, 42 nouveaux diplômés sur les 3 niveaux.

Aussi, j'ai le plaisir de vous informer que le recrutement des prochaines promotions 2023/2024 est d'ores et déjà ouvert. Je ne peux que vous encourager à inciter les entraîneurs potentiels à s'engager sur ces voies de formation et de professionnalisation.

Les dossiers d'inscription [disponibles ici](#). Clôtures et réception des dossiers de candidatures :

- 21 mai pour le BP JEPS
- 9 mai pour le DEJEPS
- 30 juin pour le DESJEPS.

.../...

3 visioconférences vous sont proposées courant mars afin de vous présenter les formations.

- Lundi 13 mars à 18h pour le DEJEPS :
<https://forms.gle/rS9HMR3pLL1myKQX8>
- Mardi 14 mars à 18h pour le BPJEPS :
<https://forms.gle/beKNMYBQgkK9uiHJ7>
- Mercredi 15 mars à 18h pour le DESJEPS :
<https://forms.gle/yrCamzNG7ysTUfUy9>

La professionnalisation, un enjeu majeur pour la FFVolley

Nos diplômes d'Etat sont référencés sur « mon CPF », ce qui permet à un demandeur d'emploi ou un salarié de se faire financer sa formation. Le label Qualiopi rend également nos diplômes d'Etat éligibles à l'apprentissage, ainsi qu'aux contrats de professionnalisation.

Toutes les conditions sont donc réunies pour accueillir vos futurs éducateurs et entraîneurs de clubs.

Rappel des conditions de formation

Il est important de bien avoir à l'esprit que le recrutement sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation est obligatoirement adossé à une formation professionnelle en alternance. Par définition, BP DE et DESJEPS (même si le DESJEPS est moins concerné par ce type de contrat) sont des formations en alternance.

L'alternance permet de se former à un métier tout en s'intégrant plus facilement à la vie et la culture du club. C'est un système de formation qui est fondé sur la combinaison entre une phase pratique en club, ou une autre structure, et une phase d'expérimentation et d'apports de connaissances en centre de formation. L'alternance est une véritable passerelle pour l'emploi et l'insertion professionnelle permettant au salarié de monter en compétences, chaque salarié étant accompagné d'un tuteur tout au long de sa formation.

Cela implique donc :

- que le salarié ne soit pas en permanence présent au sein du club, puisque les heures en centre de formation sont intégrées au temps de travail.
- de devoir bien programmer les missions au sein du club car les 35 heures de travail hebdomadaires seront amputées du temps de formation en centre. Aussi, l'employeur devra être très vigilant sur ce plan, notamment sur les missions de week-end.

.../...

Pour ces raisons, le pôle formation a pris soin de répartir les temps de formation par blocs, avec des parties en présentiel, d'autres en distanciel. Cela évite aux stagiaires d'être systématiquement bloqués sur une partie de semaine de manière récurrente durant toute la durée de la formation concernée.

Nous avons également rédigé ces certifications en miroir par rapport aux formations fédérales, avec des équivalences entre les UC des diplômes d'Etat et les parcours fédéraux. Les entraîneurs ont ainsi tout intérêt à compléter le plus possible leur parcours fédéral en amont, de manière à obtenir des équivalences sur le BP DE ou DESJEPS. Dans cette optique, et dans le cadre de la professionnalisation, les formations fédérales prennent tout leur sens.

Vous trouverez sous le lien suivant toutes les informations sur l'alternance et les différents types de contrats : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>

Les candidatures pour nos 3 diplômes d'Etat sont ouvertes ; vous pouvez vous rendre sur la page du site internet de la FFVolley en cliquant sur le lien suivant :

http://www.ffvb.org/235-251-1-DIPL%D4MES-D_%C9TAT

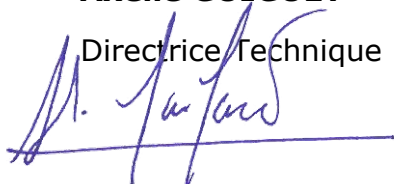
Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter M. Nicolas SAUERBREY, Directeur Technique National Adjoint (06.69.30.05.92).

Vous souhaitant bonne réception de ces informations,

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, nos salutations les plus distinguées.

Axelle GUIGUET

Directrice Technique Nationale

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Guiguët', written over a horizontal line.

Eric TANGUY

Président de la FFVolley

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Tanguy', written over a horizontal line.